



F.S.U. DECLARATION LIMINAIRE AU CDEN du 11 OCTOBRE 2018

La rentrée 2018 dans les écoles du département a été marquée par la poursuite des « dédoublements » des CP et CE1 en REP et REP+ avec 3 nouvelles créations de postes dédiées. Si l'allègement des effectifs par classe - toutes les classes - est une condition de la réussite de tous les élèves, la logique comptable stricte qui accompagne ce dispositif est aberrante. Ainsi, des enseignant-e-s ont été dessaisi-e-s, après la rentrée, de leurs prérogatives relatives à la répartition pédagogique des élèves. Ainsi, les structures de certaines écoles ont été totalement remaniées à la rentrée pour 2 ou 3 élèves de plus dans une classe de CP ou de CE1. Cette logique nie la professionnalité des enseignant-e-s et les met en difficulté vis à vis des familles.

On ne peut que déplorer que ces créations de postes se soient faites aux dépens des autres classes de ces écoles, de l'école rurale et/ou du remplacement... Les efforts faits l'an passé pour devancer la demande ministérielle doivent être pris en compte lors de la dotation à venir. Au plan national, la dotation de 2 325 postes annoncée pour la rentrée 2019 ne couvrira pas l'ensemble des besoins en RASED ou en remplacement et surtout ne permettra pas l'abaissement des effectifs dans toutes les classes. Nous avons calculé qu'avec seulement 2 000 postes supplémentaires par rapport aux postes nécessaires pour dédoubler les seules classes de CP et CE1 en Education Prioritaire, on pourrait abaisser à 20 élèves par classe, du CP au CM2 dans TOUTE l'Education prioritaire. Pour la FSU, il y a donc nécessité urgente à investir dans l'école pour réduire les effectifs d'élèves PARTOUT.

Cette rentrée est également marquée par le retour d'évaluations nationales pour tous les élèves de CP et de CE1. Items inadaptés, temps de passation limité, aides non autorisées, elles mettent les élèves en difficulté. Qui plus est, elles cantonnent les enseignantes et enseignants à la saisie des réponses, ils et elles se retrouvent ainsi dépossédé-e-s de leur analyse. Là encore, la professionnalité des enseignants et enseignantes est mise à mal...

Le SNUipp-FSU dénonce le fait que ce protocole, articulé aux différentes prescriptions concernant la lecture, fasse glisser le métier d'enseignant d'un métier de conception vers un métier de simple exécution.

Ces évaluations ne permettront en aucun cas de faire mieux réussir les élèves. Ce n'est pas en alarmant les familles et en renvoyant les enseignants et enseignantes à leur inefficacité présumée que le ministre œuvre pour l'école de la confiance. En voulant faire entrer de force le système éducatif et ses personnels dans la culture de l'évaluation et le pilotage par les résultats, il expose les jeunes élèves au risque d'échecs précoces et cultive la méfiance de leur famille envers l'école.

Au-delà, nous ne sommes pas naïfs et naïves sur les volontés sous-jacentes de mise en concurrence des écoles et plus globalement, de casse du service public

Le SNUipp-FSU comprend et soutient toutes les équipes qui ont choisi de ne pas faire passer ces évaluations, qui se les sont réappropriées en les adaptant à leurs besoins, qui ont préféré étudier

elles même les résultats corrigés par leur soin, plutôt que de les saisir dans une application (dont le fonctionnement a été quelque peu déficient, pas moins de 17 mails ont été envoyés à ce sujet aux collègues) et sur laquelle elles n'ont pas la main.

L'école a subi depuis 2008 deux réformes majeures. En 2008, le ministre Darcos, avec comme directeur de la DGESCO M. Blanquer, impose le passage à la semaine de classe de 4 jours. Les élèves perdent ainsi 72 heures de classe par an. Les APE sont créées, destinées, dans un contexte de destruction massives des RASED, à aider, s'ils le souhaitent et avec l'accord de leurs parents, les élèves en situation de difficulté passagère. L'école facultative et sur autorisation parentale est ainsi née.

En 2013, le ministre Peillon fait, lui aussi, sa réforme des rythmes, basée sur la précédente. Les APE deviennent APC. Les 24 heures de classes sont étirées sur 9 demi-journées, créant ainsi des vides à combler, à la charge des collectivités locales et ce, dans un contexte de diminution des aides de l'Etat.

Dès la rentrée 2017, le ministre Blanquer décide de permettre un retour à la semaine de classe de 4 jours, sous forme dérogatoire et sur les bases, encore une fois, de la précédente réforme. Les APC restent les APC mais redeviennent sur le fond les APE. Et les injonctions déguisées en vives incitations d'utiliser des méthodes « qui marchent » fleurissent. *Agir pour l'école* prend une place centrale, fleurant bon la Communale mais dans un contexte de suppressions de classes, singulièrement dans le rural.

A cette rentrée, une nouvelle fois, toujours plus d'élèves en situation de handicap ne bénéficient pas de l'accompagnement auquel ils ont droit. Turn-over des personnels, mutualisation inadaptée de l'accompagnement, absence de formation... sont autant de freins institutionnels à l'accès des élèves en situation de handicap à la réussite scolaire. Ces situations inadmissibles discréditent l'institution auprès des usagers et génèrent de la souffrance chez les personnels, les élèves en situation de handicap, leurs familles et parfois même leurs camarades. On est bien loin de la priorité affichée !

Nous souhaitons réaffirmer ici notre exigence de la reconnaissance d'un statut et d'un traitement respectueux des personnels d'accompagnement, leur garantissant, conformément aux engagements pris par le recteur précédent, une augmentation du nombre d'heures de présence afin de garantir un maintien du salaire. Quelles solutions pour les élèves pris en charge à 100% ? Mettre fin au temps partiel imposé permettrait de couvrir les besoins, de rendre possible la nécessaire concertation avec l'enseignant-e et de rompre avec la précarité qu'impose le cadre d'emploi.

Le projet de budget 2018, s'il devait être adopté en l'état, ne permettra pas d'inverser la tendance. Pour la FSU, il est urgent de faire d'autres choix budgétaires, de mettre fin aux opérations de communication sans lendemain et de faire confiance aux personnels qui s'engagent quotidiennement pour faire réussir tous les élèves ! C'est pourquoi la FSU se félicite de la mobilisation réalisée ce mardi 9 octobre pour la défense de la Fonction Publique en général et appelle tous les collègues à se mobiliser et se mettre en grève lundi 12 novembre pour la profession en particulier.